

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 284-CX-1251**

concernant des modifications aux normes sur les dimensions et les ameublements en vue de l'assignation des bureaux et du mobilier aux personnels de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion, tenue le lundi 12 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

**ATTENDU** la résolution 18-CX-80 du 6 juin 1989 approuvant les normes d'espaces et de mobilier pour la construction et l'assignation des espaces aux personnels de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'intérêt pour l'Université de mettre à jour ses normes qui datent de plus de quinze ans;

**ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Francine Rancourt,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ABROGER** la résolution 18-CX-80 du 6 juin 1989;

**D'APPROUVER** les normes sur les dimensions et les ameublements en vue de l'assignation des bureaux et du mobilier aux personnels de l'Université du Québec en Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 284-CX-1252

concernant l'approbation du protocole d'entente cadre entre la Banque du développement agricole de Chine, Branche de Xinyang (Chine) et l'Université du Québec en Outaouais (Canada)

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion, tenue le lundi 12 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

**ATTENDU** les relations déjà établies entre le professeur Li Yan de l'Université du Québec en Outaouais et le directeur général de la Branche de Xinyang de la Banque agricole de Chine;

**ATTENDU** l'intérêt manifesté par les deux établissements;

**ATTENDU** la possibilité que des étudiants de maîtrise en gestion de projet fassent leur mémoire sur l'évaluation de projets de la Banque du développement agricole de Chine;

**ATTENDU** le projet de protocole d'entente cadre;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le protocole d'entente cadre entre la Banque du développement agricole de Chine, Branche de Xinyang et l'Université du Québec en Outaouais;

**DE MANDATER** le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce protocole d'entente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 284-CX-1253**

concernant l'approbation de l'avenant au protocole d'entente entre l'Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés (ISMANS) et l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion, tenue le lundi 12 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

**ATTENDU** le protocole d'entente de formation de deuxième cycle en gestion de projet signé entre l'ISMANS et l'UQO en novembre 2002;

**ATTENDU** que l'article 5.2 de ce protocole prévoit la modification des termes financiers, si nécessaire;

**ATTENDU** l'évolution des coûts de l'enseignement, de l'administration et des frais de déplacements depuis 2002;

**ATTENDU** le projet d'avenant;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'avenant au protocole d'entente signé en novembre 2002 entre l'Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés (ISMANS) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'avenant;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par le protocole d'entente signé en novembre 2002.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 284-CX-1254**

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines et financières

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion, tenue le lundi 12 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines et financières;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste;

**ATTENDU** les candidatures reçues;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Lyne Lamoureux;

**ATTENDU** le rapport du concours;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Lyne Lamoureux à titre de secrétaire de direction au Service des ressources humaines et financières, et ce, à compter du 13 juin 2006;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Lyne Lamoureux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 284-CX-1255**

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Centre d'études universitaires des Laurentides

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion, tenue le lundi 12 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

**ATTENDU** la création d'un poste de secrétaire de direction au Centre d'études universitaires des Laurentides le 1<sup>er</sup> juin 2006 (résolution 298-CA-4381);

**ATTENDU** l'affichage dudit poste;

**ATTENDU** les candidatures reçues;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Danielle Judd;

**ATTENDU** le rapport du concours;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Danielle Judd à titre de secrétaire de direction au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 19 juin 2006;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Danielle Judd.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 284-CX-1256**

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Décanat des études

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion, tenue le lundi 12 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Décanat des études;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste;

**ATTENDU** les candidatures reçues;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Lucie LeSieur;

**ATTENDU** le rapport du concours;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Lucie LeSieur à titre de secrétaire de direction au Décanat des études, et ce, à compter du 19 juin 2006;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de madame Lucie LeSieur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 284-CX-1257**

concernant l'engagement d'un technicien en informatique et bureautique au Centre d'études universitaires des Laurentides

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-quatrième réunion, tenue le lundi 12 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

**ATTENDU** la création d'un poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Centre d'études universitaires des Laurentides le 23 mai 2006 (résolution 300-CA-4429);

**ATTENDU** l'affichage dudit poste;

**ATTENDU** les candidatures reçues;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Rudy Vianna;

**ATTENDU** le rapport du concours;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Grand-Maître,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de monsieur Rudy Vianna à titre de technicien en informatique et bureautique au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 13 juin 2006;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'engagement de monsieur Rudy Vianna.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu